



15 janvier 2021

(21-0508)

Page: 1/2

Comité des sauvegardes

Original: anglais

**RENSEIGNEMENTS À NOTIFIER AU COMITÉ LORSQU'UNE ENQUÊTE
EN MATIÈRE DE SAUVEGARDES EST CLOSE SANS
QU'UNE MESURE SOIT IMPOSÉE**

MALAISIE

Carreaux de sol et de revêtement mural en céramique

La communication ci-après, datée du 14 janvier 2021, est distribuée à la demande de la délégation de la Malaisie.

La Malaisie notifie au Comité des sauvegardes que l'enquête en matière de sauvegardes visant les importations de carreaux de sol et de revêtement mural en céramique menée par son autorité compétente est close sans qu'une mesure soit imposée.

1 PRODUIT FAISANT L'OBJET DE L'ENQUÊTE

Les produits visés par l'enquête sont les carreaux de sol et de revêtement mural en céramique relevant des positions ci-après du Système harmonisé (codes du SH) et de la Nomenclature tarifaire harmonisée de l'ASEAN (AHTN): 6907.21.21 00, 6907.21.23 00, 6907.21.91 00, 6907.21.93 00, 6907.22.11 00, 6907.22.13 00, 6907.22.91 00, 6907.22.93 00, 6907.23.11 00, 6907.23.13 00, 6907.23.91 00 et 6907.23.93 00.

2 NOTIFICATION DE L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE

L'ouverture de l'enquête a été notifiée au Comité des sauvegardes via la notification reproduite dans le document de l'OMC G/SG/N/6/MYS/6 daté du 23 septembre 2020.

3 DATE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

Il a été mis fin à l'enquête le 11 janvier 2021.

4 RAISONS DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été close après qu'une détermination préliminaire négative a été établie sur la base des éléments ci-après:

- a) il n'y a pas eu d'accroissement des importations des produits en termes absolus au cours de la période couverte par l'enquête;
- b) le volume d'importations des produits en termes relatifs par rapport à la production nationale des produits similaires en Malaisie n'a pas pu être déterminé au cours de la période couverte par l'enquête; et
- c) faute de renseignements suffisants, l'enquête n'a pas permis de déterminer l'existence d'un lien de causalité entre l'accroissement des importations des produits

et le dommage grave causé à la branche de production nationale en Malaisie fabriquant les produits similaires.

5 AVIS DE CLÔTURE

La clôture de l'enquête a été notifiée dans l'Avis relatif à la détermination préliminaire négative publié au Journal officiel de la Malaisie P.U. B) 12/2021 le 11 janvier 2021.
